

RECHERCHE ÉTHIQUE IMPLIQUANT DES ENFANTS

ETHICAL RESEARCH INVOLVING CHILDREN



Centre for Children
and Young People



Southern Cross
University

Childwatch
INTERNATIONAL
RESEARCH NETWORK

unicef 
Office of Research

UNIVERSITY
of
OTAGO

Te Whare Wānanga o Ōtago
NEW ZEALAND

115

ÉTUDES DE CAS

L'un des principaux objectifs d'ERIC consiste à partager des récits, des expériences et des apprentissages sur les questions et problèmes éthiques qui façonnent la recherche impliquant des enfants et des jeunes. Des chercheurs ont relaté, dans leurs propres mots, des études de cas afin de susciter chez les autres une réflexion critique sur quelques-unes des questions les plus difficiles et les plus contestées sur le plan éthique qu'ils aient rencontrées. Ces études de cas, tirées de différents textes internationaux et de paradigmes de recherche variables, sont utilisées pour mettre en évidence les processus à appliquer afin de développer la réflexion éthique et d'améliorer la pratique éthique dans la recherche impliquant des enfants. Les chercheurs sont invités à utiliser leur propre expérience et les contextes dans lesquels ils travaillent comme grille de lecture.

interactive avec les interprètes. En outre, ils ont été formés à leur tâche véritable : l'interprétation. On leur a demandé (1) d'interpréter en brèves unités cohérentes, (2) d'éviter l'interposition de questions auto initiées, (3) d'éviter les conversations en aparté avec les enfants pendant les travaux en groupe, (4) de participer aux jeux et aux autres exercices de relaxation et (5) la confidentialité. Avant chaque session, nous avons discuté du schéma de mise en œuvre et nous nous sommes préparés mentalement au groupe. Après chaque session, une table ronde de feed-back a été organisée avec les interprètes. De la sorte, nous avons pu créer une atmosphère de groupes caractérisée par la cordialité et la confiance mutuelle, de sorte que les enfants puissent partager en toute franchise leurs pensées et leurs sentiments.

Réflexion et questionnement introspectifs :

- À quelles coutumes culturelles répondent les relations ou le travail avec les enfants ?
- La mise en œuvre de l'étude nécessite-t-elle la création d'une atmosphère de confiance avec l'aide des interprètes ?
- Comment travailler avec des interprètes si leur tâche consiste, d'une part, à de l'interprétation « pure et simple », alors que les paramètres du groupe demandent leur implication ?
- Quelles stratégies sont développées à titre préventif en cas de détresse potentielle liée à l'intervention de la recherche ? Comment les interprètes sont-ils préparés à cet éventuel préjudice ?

Par : Dr Silvia Exenberger, département de psychologie, Université d'Innsbruck/Autriche. SOS Children's Villages International, Research and Development Department, Innsbruck/Autriche.

Étude de cas 4 : L'impact de l'information partagée au sein des groupes de travail sur les relations entre les enfants

Historique et contexte :

Le Commissariat aux Droits de l'Enfant de la Communauté flamande (Kinderrechtencommissariaat) a mandaté le centre Enfance et Société (Kind et Samenleving) pour rédiger un questionnaire afin de déterminer l'incidence et la prévalence de la maltraitance et de la négligence d'enfants en Flandre. Le questionnaire vise les enfants de 10 à 18 ans. À cette fin, des questionnaires internationaux ont été comparés, analysés et adaptés au contexte flamand. Sur la base d'entretiens avec des experts ainsi qu'avec des enfants et des jeunes, le questionnaire a subi une nouvelle adaptation.

Grâce à de longues conversations avec des enfants et des jeunes concernant l'éducation, l'autorité et les sanctions, un cadre plus large de relations éducatives et d'autorité a été élaboré. Nous avons organisé huit groupes de travail avec, au total, 46 garçons et filles âgés de 10 à 18 ans. Chaque groupe de travail se composait de six à huit enfants et s'est rassemblé trois fois pour discuter. Au cours de la première discussion, ils ont abordé l'éducation et la négligence, au cours de la deuxième, l'autorité et la punition et au cours de la troisième, leurs attitudes à l'égard de la maltraitance et de la négligence.

Défi éthique :

Les discussions en groupe s'avèrent souvent adaptées à la recherche avec des enfants. L'inégalité entre les enfants et le chercheur adulte est souvent beaucoup moins marquée que lors d'un entretien individuel avec un adulte inconnu. L'ambiance est moins formelle, elle ressemble moins à une recherche qu'à une conversation à bâtons rompus.

Cependant, comme dans chaque groupe de discussion ou entretien, des expériences difficiles peuvent être exprimées de manière inattendue et peuvent fortement impressionner les enfants participants. Dans les discussions sur l'éducation, l'autorité, la punition, l'abus et la négligence, ceci est même plus que probable. Même si nos questions étaient ciblées de sorte à ne pas se concentrer sur des expériences personnelles mais sur les points de vue généraux des enfants sur l'éducation/l'autorité, les participants ont parfois été confrontés (directement ou indirectement) à la maltraitance et à la négligence. Pendant ces discussions de groupe, des expériences peuvent apparaître au grand jour. De plus, les discussions de groupe risquent d'ouvrir la boîte de Pandore, révélant des réflexions et des émotions jusque-là dissimulées.

Outre la sensibilité du thème de la recherche pour les participants individuels, ces discussions peuvent également influencer les relations interpersonnelles entre les participants. Au cours des débats, certains enfants ont parlé de punitions sévères. D'autres enfants ont réagi avec étonnement : « c'est de la maltraitance d'enfant ! ». Cette information a-t-elle modifié les relations entre les enfants ? La révélation de punitions sévères risque-t-elle d'être mentionnée au cours de disputes ? Même s'il est précisé aux participants que les discussions en groupe sont confidentielles, nous n'avons aucune influence sur ce qu'il peut se passer ultérieurement.

Choix opérés :

Pour rendre les discussions en groupe les plus sûres possible pour les enfants participants, nous avons pris les mesures suivantes :

- Chaque école participante a reçu une brochure d'information. Cette brochure contenait des renseignements sur la recherche mondiale (élaboration d'un questionnaire concernant la maltraitance et la négligence d'enfants) et sur la recherche qualitative spécifique concernant les perspectives des enfants en matière d'éducation, d'autorité et de sanctions. La procédure de recherche y était décrite et les éventuelles mesures concernant le suivi ont été proposées.
- Chaque enfant des classes sélectionnées a reçu, après une brève introduction à la recherche, une brochure et un formulaire de consentement écrit. On leur a demandé de lire la brochure, et s'ils voulaient participer, de remplir le formulaire et de le remettre à l'enseignant. Dans la brochure d'information, les enfants étaient informés sur : l'objectif de la recherche, la présentation des chercheurs, leurs droits (confidentialité, anonymat, le droit d'arrêter de participer) et sur les différents services d'assistance. Ces services étaient adaptés au contexte local des participants et mentionnaient, si possible, le nom des travailleurs sociaux locaux.
- Durant les groupes de discussion, nous avons adopté une attitude d'ouverture à l'égard des sujets proposés par les enfants. Nous avons souligné leur expertise ainsi que le fait que le groupe ne souhaitait pas aborder les expériences personnelles mais bien entendre l'opinion générale des enfants quant à l'éducation et à l'autorité.
- Étant donné que le sujet traité par les groupes de travail était potentiellement sensible, nous avons utilisé un personnage de bandes dessinées imprimé sur des affichettes pour poser des questions. De la sorte, ce n'était pas un chercheur adulte qui posait les questions auxquelles les enfants « devaient » répondre. Au lieu de cela, c'est un personnage amusant qui ne comprenait pas très bien la manière dont les enfants étaient éduqués. Il posait des questions du genre « que fait-on pour s'occuper d'enfants ? ». Les enfants pouvaient parler de leur propre expérience mais également de celles d'autres enfants. Du fait que les enfants pouvaient rester discrets sur leurs expériences personnelles, les groupes de discussions ont été ressentis comme plus sûrs.
- Nous avons promis aux enfants participants la confidentialité sur tout ce qui se dirait au sein des groupes de discussion. Nous leur avons demandé de respecter également cette confidentialité. C'était la seule façon pour que chacun se sente suffisamment en confiance pour partager ses avis ou expériences.

- Au cours des discussions de groupe, une boîte silencieuse a été posée dans la salle. Les enfants ont reçu une enveloppe et du papier. S'ils ne souhaitaient pas partager certaines réflexions pendant les discussions, ils pouvaient les écrire et déposer leur lettre dans la boîte silencieuse. Il pouvait s'agir de choses trop difficiles ou privées mais également de choses drôles, de choses qu'ils avaient oubliées de mentionner ou de choses qui n'avaient rien à voir avec le sujet. De la sorte, nous avons donné aux enfants la possibilité de s'exprimer individuellement.
- Pour rendre les groupes de discussions moins mystérieux à l'égard des enfants non-participants, nous sommes revenus en classe après la discussion en groupe et avons chargé les enfants participants d'expliquer aux autres ce qu'il s'était passé sans entrer dans les détails. Ainsi, les enfants non-participants seraient moins curieux et ne demanderaient pas aux autres enfants de divulguer le contenu des conversations.

Réflexion et questionnement introspectifs :

- Comment fournir ou initier un suivi ?
- Peut-on demander à des enfants de respecter la confidentialité d'une discussion ?
- Comment garantir la confidentialité dans un groupe de discussion ?
- Comment aborder les problèmes sensibles ou épineux au sein d'un groupe de discussion ?

Par : Hilde Lauwers, Centre de recherche Enfance et Société, Bruxelles (Belgique)

Étude de cas 5 : Problème d'inclusion et de représentation avec des enfants chercheurs en Ouganda

Historique et contexte :

Entre septembre 2006 et octobre 2008, Save the Children Norvège a soutenu la participation des enfants et des jeunes à une évaluation thématique sur la participation des enfants aux conflits armés, aux situations de post-conflit et de paix en Bosnie-Herzégovine, au Guatemala, au Népal et en Ouganda. Des collaborations entre clubs d'enfants/clubs de paix dans chaque pays ont permis aux filles et aux garçons de jouer des rôles actifs de conseillers, chercheurs pairs, répondants actifs, documentalistes et avocats. Dans le cadre du processus d'évaluation et de recherche participative, des « groupes de recherche » et des « comités consultatifs » ont rassemblé, dans chaque pays, des enfants, des jeunes et des chercheurs (adultes). Des membres du groupe de recherche (et parfois du comité consultatif) ont reçu la possibilité de participer à des ateliers de renforcement des capacités sur la recherche participative afin de parfaire leurs connaissances, leur fiabilité et leurs compétences pour entreprendre une recherche et une évaluation éthique et participative. Un premier atelier « startup », qui s'est tenu en Ouganda, a réuni des membres, enfants et adultes, de l'équipe de recherche de chaque pays et des ateliers de renforcement des compétences et de réflexion ont ensuite été organisés à l'échelon local.

Défi éthique :

En Ouganda, quatre représentants enfants (deux filles et deux garçons) ont participé à l'atelier startup initial. Pendant le processus de création des groupes de recherche adultes-enfants et d'un comité consultatif en Ouganda, le défi éthique s'est posé de savoir quels enfants auraient l'opportunité de faire partie de ces structures et des ateliers de renforcement des compétences en découlant. Lors d'une réunion d'un club de paix auquel assistait le chercheur national (adulte), des enfants ont demandé si les mêmes membres du club qui avaient participé au dernier atelier participeraient également au prochain atelier. Un membre a fait remarquer que « si les mêmes membres continuent de participer à tous les ateliers, il n'est pas nécessaire de rester membre de ce club. »

ISBN : 978 8865 220 34 4

UNICEF Office of Research - Innocenti
Piazza SS. Annunziata, 12
50122 Florence, Italie
Tél : (+39) 055 20 330
Fax : (+39) 055 2033 220
florence@unicef.org

www.unicef-irc.org